

CANTON de DOUVRIN



A RENDRE EN MAIRIE

Le 09/02/2018

Bulletin d'inscription aux TAP

La municipalité a mis en place les TAP (Temps d'Activités Périscolaire) depuis le 02 septembre 2014.

Je souhaite inscrire mon enfant aux TAP pour la période du 12 mars au 20 avril 2018.

OUI

NON

Des ateliers multi-activités sont proposés aux enfants de l'école maternelle

Nom : Prénom : classe :

Le bulletin d'inscription est à retourner en mairie impérativement avant le vendredi 16 février 2018 dernier délai.

Sans retour de celui-ci, la municipalité considérera que votre enfant n'est pas inscrit.

RAPPELS :

En cas de retard des parents à 15h45 dont l'enfant n'est pas inscrit aux TAP, la prise en charge se fera par l'équipe d'animation. Votre enfant ne pourra vous être rendu qu'à la fin des activités à 16h30 et non avant. En cas d'empêchement de dernière minute, il vous appartient d'informer la mairie le plus rapidement possible.